

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens, ce 10^e jour du mois de février 2014, à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson
M. Alain Delarosbil
M. Frédéric Delarosbil
M. Christian Grenier
M. Hébert Huard
M. Rémi Whittom

Également présents, monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier ainsi que madame Marie-Andrée Henry, assistante-greffière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux conseillers ainsi qu'aux contribuables présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

2014-02-20 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 13 et 27 janvier 2014
5. Dépôt de documents (rapports ou correspondance)
 - a) Dépôt des déclarations d'intérêt pécuniaires des élus
 - b) Dépôt des déclarations de dons reçus par les candidates et candidats de l'élection du 3 novembre 2013
6. Adoption d'une dérogation mineure – Alma Aspirot
7. Adoption du code d'éthique et de déontologie des élus
8. Adoption et/ou modification du règlement ayant pour objet de déterminer la procédure des séances et des règles internes du conseil municipal de la ville de Paspébiac
9. Autorisation contractuelle pour l'analyse et la recommandation en vue de l'embauche d'un coordonnateur adjoint au Sport et à la Famille
10. Autorisation contractuelle en vue du soutien et du conseil dans le cadre du renouvellement de la convention collective
11. Autorisation contractuelle sur le projet d'aqueduc et d'égout pour la rue du Banc-de-Pêche
12. Modification de la résolution portant sur l'acquisition d'un écran de cinéma et d'un projecteur à la faveur du pacte rural
13. Nomination du conseil administratif de l'Office municipal de l'habitation
14. Adoption des comptes à payer
15. Suivi du budget
16. Affaires nouvelles
17. Rapport des conseillers
18. Période de questions des citoyens au président de la séance
19. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Hébert Huard que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été amendé.

2014-02-21 4- **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LES 13 ET 27 JANVIER 2014**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait la lecture et le suivi des procès-verbaux des séances tenues les 13 et 27 janvier 2014. Il est proposé par madame Gina Samson que ces procès-verbaux soient adoptés tels qu'ils ont été rédigés.

5- **DÉPÔT DE DOCUMENTS (rapports et correspondance)**

a- DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, chaque élu municipal a l'obligation légale de remplir une déclaration de ses intérêts pécuniaires chaque année de son mandat;

Considérant l'obligation légale pour le greffier de la Ville de faire connaître lesdites déclarations;

Le greffier de la Ville dépose chacune des déclarations afin qu'elles soient reconnues comme un document public au sens de la loi.

b- DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES DONS REÇUS PAR LES CANDIDATES ET CANDIDATS A L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 3 NOVEMBRE 2013

En vertu de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les candidates et candidats sont tenus de déposer les dons reçus pour mener leur campagne électorale.

Ainsi, à Paspébiac et comme requis par la loi, tous les candidates et candidats ont déposé leur rapport de dons reçus, rapport adressé à la directrice des finances et de la trésorerie de la ville de Paspébiac dans les délais prescrits par la loi. Tous les rapports seront transmis au bureau du Directeur général des élections du Québec.

2014-02-22 6- **ADOPTION D'UNE DÉROGATION MINEURE – ALMA ASPIROT**

Considérant qu'une dérogation mineure aux dispositions des articles 71 et 74 du règlement de zonage de la ville de Paspébiac a été demandée pour un immeuble localisé au 66, 3^e Avenue Est dans la ville de Paspébiac;

Considérant que cette demande de dérogation mineure aura pour effet de réduire la marge de recul latéral est de l'agrandissement du bâtiment secondaire à 1,7 mètre au lieu de 1,8 mètre et ainsi d'autoriser un empiètement de 0,10 mètre;

Considérant que cette demande de dérogation mineure aura de plus pour effet d'autoriser la superficie du bâtiment secondaire à 100,3 mètres carrés soit de 23,8 mètres carrés excédentaire à la superficie autorisée;

Considérant que cette demande de dérogation mineure a été soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, au moyen d'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le maire le 13 janvier 2014 à 18 h 45, à la salle du conseil de ville de Paspébiac pour entendre les personnes et/ou organismes qui désiraient s'exprimer sur cette demande avant son adoption par le conseil;

Considérant qu'il n'y pas eu d'opposition à cette demande;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil d'accepter cette dérogation mineure lors d'une réunion tenue le 5 décembre 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que cette dérogation mineure soit acceptée par la ville de Paspébiac.

2014-02-23 7 - ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Considérant que la ville de Paspébiac a déjà adopté un *Code d'éthique et de déontologie des élus* en 2012 et portant le numéro de règlement 2011-359;

Considérant que ledit code d'éthique a déjà été accepté par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire;

Considérant que les élus de la ville de Paspébiac issus du scrutin du 3 novembre 2013 ont pris connaissance du Code éthique et de déontologie en vigueur;

Considérant que sera transmise, l'attestation paraphée par les élus de la prise de connaissance du code d'éthique et de son acceptation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que le *Code d'éthique et de déontologie des élus* de Paspébiac, soit adopté et qu'il soit transmis au Ministère des Affaires municipales, des Régions, et de l'Occupation du Territoire.

2014-02-24 8- ADOPTION ET/OU MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE AYANT POUR OBJET DE DÉTERMINER LA PROCÉDURE DES SÉANCES ET DES RÈGLES INTERNES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PASPÉBIAC

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du règlement de régie interne ayant pour objet de déterminer la procédure des séances et des règles internes du conseil municipal de la ville de Paspébiac;

Considérant que les élus ont pris connaissance et étudié les modifications du projet de règlement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement tel que modifié et d'assurer son affichage dans la salle municipale de la Maison des Citoyens, c'est-à-dire le lieu où se déroulent les assemblées publiques du conseil municipal.

2014-02-25 9 - AUTORISATION POUR L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT PORTANT SUR L'ANALYSE ET LA RECOMMANDATION EN VUE DE L'EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR ADJOINT AU SPORT ET À LA FAMILLE

Considérant que la direction municipale a lancé un appel d'offres sur invitation;

Considérant que deux firmes y ont répondu, soit Raymond Chabot Grant Thornton et le Groupe Consilium;

Considérant que le Groupe Consilium a déposé l'offre de service présentant le coût le moins élevé;

En conséquence, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité d'autoriser le service de la Culture et du Loisir d'accorder le contrat au

Groupe Consilium pour un montant maximal de mille deux cents dollars (1 200 \$) avant les taxes applicables et d'enclencher le processus.

2014-02-26 10 - AUTORISATION CONTRACTUELLE EN VUE DU SOUTIEN ET DU CONSEIL DANS LE CADRE DU RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2014-02-27 11 - AUTORISATION CONTRACTUELLE AFIN DE POUVOIR DRESSER UN PLAN PRÉLIMINAIRE DU PROJET D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT POUR LA RUE DU BANC-DE-PÊCHE

Considérant que le projet d'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égout sur la rue du Banc de pêche est déterminant pour la ville de Paspébiac;

Considérant que le projet vise à répondre aux besoins du Site Historique du Banc-de-Pêche, de la Marina, du projet de l'usine MDM-Unipêche, du camping municipal et des installations au parc de la plage;

Considérant que la Ville doit déposer pour des fins de subvention, un plan préliminaire du projet;

En conséquence, il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyer par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction municipale d'accorder un contrat d'une valeur maximale de six mille dollars (6 000 \$) avant taxes au groupe Roy Consultants, une firme de génie-conseil pour l'établissement de plans préliminaires du projet de la rue du Banc-de-Pêche.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, le conseiller Frédéric Delarosbil se retire des délibérations concernant les projets de l'usine MDM-Unipêche.

2014-02-28 12 - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION PORTANT SUR L'ACQUISITION D'UN ÉCRAN DE CINÉMA ET D'UN PROJECTEUR À LA FAVEUR DU PACTE RURAL

Considérant que la ville de Paspébiac et la MRC de Bonaventure à travers le programme du Pacte Rural ont conclu une entente pour l'acquisition d'équipements culturels pour le Centre culturel de Paspébiac;

Considérant que la MRC participait au projet à la hauteur de vingt-cinq mille dollars;

Considérant que les signataires associés à la résolution ont quitté;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité d'identifier monsieur Paul-ArthurBlais, maire et madame Chantal Robitaille, directrice de la culture et des loisirs comme étant les signataires des documents relatifs à l'entente conclue avec la MRC pour le financement obtenu à travers le Pacte Rural pour le projet d'acquisition d'équipements culturels à la faveur du Centre culturel de Paspébiac.

2014-02-29 13 - NOMINATION DU CONSEIL ADMINISTRATIF DE L'OFFICE MUNICIPAL DE L'HABITATION

Considérant que la ville de Paspébiac est un partenaire de l'Office Municipale de l'Habitation;

Considérant l'implication implicite de la Ville au financement de l'organisme;

Considérant la demande de l'Office Municipale de l'Habitation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité de nommer comme représentant du conseil municipal sur le conseil d'administration de l'Office Municipal de l'Habitation, messieurs les conseillers, Hébert Huard et Christian Grenier et comme représentant de la communauté civile monsieur Réjean Loisel.

2014-02-30 14- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, présente les comptes à payer supérieurs à 1 000,00 \$. Il est proposé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de janvier 2014 au montant de trois cent soixante et un mille six cent cinquante-huit et neuf cents (361 658,09 \$) soient approuvés pour paiement.

2014-02-31 15- SUIVI DU BUDGET

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 31 janvier 2014 soit adopté.

2014-02-32 16- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point nouveau n'a été ajouté.

17- RAPPORT DES CONSEILLERS

Rapport du conseiller Rémi Whittom

Monsieur le conseiller, Rémi Whittom, a touché au premier dossier le concernant soit la salle de conditionnement physique située au sous-sol de l'ancienne salle municipale. Le projet devait être entamé avant le mois de mars. Déjà, des personnes se sont avancées pour devenir administrateurs du projet.

Rapport du conseiller Christian Grenier

Sécurité publique et sécurité incendie

Jusqu'à maintenant en 2014, six interventions du Service de sécurité Incendie à la caserne n° 69 de la ville de Paspébiac ont eu lieu et sont les suivantes :

6 janvier 2014, au 55, 3e Avenue Est à Paspébiac : détachement d'un fils électrique;
13 janvier 2014, au 87, 3e Avenue Est à Paspébiac : retour de fumée d'un poêle à bois;
15 janvier 2014, au 187, 4e Avenue Est à Paspébiac : retour de fumée;
26 janvier 2014, au 41, boul. Gérard-D.-Levesque Ouest à Paspébiac : feu de filage dans une motoneige;
26 janvier 2014, au 110, 3e Avenue Ouest à Paspébiac : feu de cheminée;

Un total provisoire de 5 sorties en 2014 jusqu'à maintenant.

Rencontre du comité de travail sur l'élaboration du budget 2014

Monsieur Grenier a participé à 3 des 4 rencontres du comité restreint du conseil de ville en ce qui a trait à l'élaboration du budget municipal 2014 qui a été présenté le lundi 27 janvier dernier. Un total de 9 rencontres ont eu lieu dans le processus de préparation du budget 2014 avant sa présentation.

Jeux des 50 ans et plus

Le comité hôte des Jeux des 50 ans et plus travail, bien entendu, à l'organisation de l'événement. Une réunion de ce comité s'est tenue le 30 janvier dernier et une rencontre du conseil d'administration a eu lieu le 10 février en matinée. Toujours dans cette même journée, mais cette fois-ci en après-midi, une conférence de presse ayant officialisé la tenue de ces jeux s'est tenue au Centre culturel. L'arrivée de la flamme des Jeux était au menu ainsi que le dévoilement de la programmation. Un dépliant est d'ailleurs sorti afin d'informer les citoyens du déroulement des événements et les inscriptions ont débuté.

À ce sujet, la population est invitée au cours des prochaines semaines à soumettre leur candidature afin de donner un coup de main au comité des Jeux, et ce, bénévolement, lors de la présentation des jeux qui se dérouleront du 12 au 15 juin 2014. Environ 250 bénévoles sont requis. Les personnes intéressées peuvent contacter les deux coprésidents du comité hôte des jeux soit messieurs Hébert Huard et Christian Grenier. Également, madame Johanne Fourcaudot, secrétaire-réceptionniste à la ville de Paspébiac, prend note de personnes désireuses de s'investir en tant que bénévole. Un registre de noms est ouvert à la ville à ce sujet. Il s'agit bien sûr d'une vitrine de publicité pour la Ville et pour la Baie-des-Chaleurs. Il s'agit là de retombées d'environ 250 000 \$, mais c'est la visibilité et l'image de Paspébiac qui est important.

La ville de Paspébiac innove en 2014 en présentant 4 nouvelles disciplines, pour un total de 23, soit le scrabble anglais, le badminton simple et double ainsi que la voile. Voici la liste des autres disciplines inscrites à notre programmation :

Baseball poche	Billard
Bridge	Course
Cribbage	Golf
Marche prédiction	Marche rapide
Natation	Pétanque atout
Pétanque extérieure	Pétanque intérieure
Mini-putt	Quilles
Rondello	Sacs de sable
Scrabble duplicate (français)	Vélo de route
Whist militaire	

Les municipalités avoisinantes vont s'impliquer comme partenariat au dossier soit la ville de New-Richmond pour les quilles, Bonaventure pour le golf et la piscine et Hope pour le mini-putt.

Table de travail et préparatoire du conseil de ville

Participation aux tables de travail et préparatoire du conseil les 3 et 6 février derniers en plus d'avoir assisté à la séance extraordinaire du conseil du 27 janvier pour la présentation du budget municipal 2014.

Conseil d'administration de l'OMH (Office municipal d'habitation)

Participation à la rencontre régulière du conseil d'administration de l'OMH le mardi 28 janvier dernier.

Festival du Crabe

Deux rencontres du comité du Festival du Crabe auxquelles monsieur Grenier a participé, soit les 14 et 30 janvier derniers. Le comité est toujours en pleins préparatifs pour la présentation de l'édition 2014.

Projet de la salle de conditionnement

Monsieur Grenier est sur le dossier de la salle de conditionnement physique avec le conseiller monsieur Rémi Whittom. Une rencontre a eu lieu avec le comité mis en place pour le projet le 30 janvier dernier et monsieur Grenier indique que le dossier évolue très bien. Il ne reste qu'à former un comité afin d'opérer les activités de la salle qui devrait débuter environ au mois de mai

prochain. Une fois que le comité d'opération sera en place, il y aura achat d'équipements nécessaires. Il faut aussi se rappeler que la Ville a obtenu une subvention de deux programmes, soit le Pacte Rural et le Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées d'un montant de 75 000 \$ pour l'achat d'équipements.

Rapport du conseiller Alain Delarosbil

Une rencontre avec les gens du CLSC/service d'urgence est prévue la semaine prochaine. Quant à l'usine M.D.M. Uni-pêche, l'étape actuelle est au niveau financier et à l'ébauche d'un plan préliminaire. Une rencontre avec le directeur général pour faire le point sur ce sujet est prévue prochainement. Concernant le terrain de tennis et de soccer, monsieur Delarosbil doit rencontrer la commission scolaire afin de mettre le dossier à jour. Finalement, monsieur Delarosbil a demandé au service des communications de placer dans *Le Barachois* une rubrique sur l'aide financière aux entrevues pour les gens de l'extérieur. Cette aide, qui peut aller jusqu'à 400 \$, est offerte aux gens de l'extérieur venant passer des entrevues dans la région.

Rapport du conseiller Frédéric Delarosbil

Monsieur Delarosbil a participé aux réunions préparatoires du budget 2014 ainsi qu'aux réunions préparatoires pour la présente séance les 3 et 6 février derniers. Il a représenté la Ville à la Journée Pré-Novice à Paspébiac le 25 janvier dernier.

Rapport du conseiller Hébert Huard

Monsieur Huard complète le discours de monsieur Grenier quant au dossier des Jeux des 50 ans et plus en indiquant que ce sera une des plus grosses participations de la Ville à ce genre d'activités. La Ville attend environ 1 400 participants en tout. Il remercie tous les gens qui se prêtent à l'évènement en tant que bénévole et responsable des disciplines. L'implication des élus sera aussi de la partie. Tel que dit lors de la conférence de presse du 10 février après-midi, des spectacles d'amateurs où il y aura de la danse et du chant auront lieu le jeudi soir des festivités et ce sera pour les gens de tous les âges. Pour ce qui est du vendredi soir, un banquet sera servi à l'aréna pour clôturer les jeux et plusieurs artistes invités feront une prestation.

De plus, lorsque les gens s'inscriront en ligne pour les différentes disciplines, ceux-ci auront la chance de gagner une carte-cadeau de 300 \$ à la boutique Tanguay et s'ils s'inscrivent avant le 23 mars 2014, des prix tels qu'une carte cadeau de l'Auberge du Parc d'une valeur de 550 \$ seront tirés. La programmation et l'inscription se retrouvent d'ailleurs sur le dépliant de l'évènement. Une campagne de financement aura lieu au coût de 5 \$ le billet et les participants auront la chance de gagner une voiture. Ces billets seront disponibles au Club de l'âge d'or de Paspébiac et de St-Pie X.

Rapport de la conseillère Gina Samson

Madame Samson a participé à toutes les séances régulières, extraordinaires, de travail et publiques prévues par le conseil.

Site historique du Banc-de-pêche

Le 29 janvier 2014, le conseil d'administration du Site historique s'est réuni pour une rencontre extraordinaire visant la rencontre de la nouvelle directrice du Site, madame Chantal Gélineau. Madame Gélineau est originaire du Témiscouata, mais a travaillé pendant plusieurs années pour le Musée de la Gaspésie, à Gaspé. De plus, quelques documents de référence lui furent remis afin de faciliter son intégration au conseil. Une prochaine rencontre est prévue pour le 19 février prochain.

Relations de travail

Le 31 janvier 2014, une rencontre du Comité des relations de travail a eu lieu en après-midi. Le calendrier des rencontres de négociations sera fixé sous peu cependant, deux rencontres sont prévues, soit les 14 et 28 février prochains, et ce, toujours en après-midi.

Maison des Jeunes

Madame Samson est toujours dans l'attente d'une rencontre avec madame Josette Castilloux, responsable de la Maison des Jeunes. Elle indique lui avoir laissé quelques messages afin de recevoir un retour et que le dernier contact était le 10 février 2014.

Bibliothèque

Madame Samson a contacté madame Chantal Robitaille afin de recevoir le calendrier des rencontres pour le comité de la bibliothèque. Madame Robitaille s'informe de madame Noula Chapados, responsable de la bibliothèque, et me transmettra l'information.

Projet communautaire jeunesse

Madame Samson a contacté madame Nathalie Lavigne, directrice adjointe de l'École Polyvalente de Paspébiac, afin de vérifier avec elle le moment des rencontres pour le projet. J'attends un retour à ce sujet, le dernier contact étant le 10 février 2014.

Rapport du maire

Monsieur Paul-Arthur Blais, maire, a représenté la MRC Bonaventure lors de la conférence de presse de la Cimenterie McInnis. Comme dit dans les médias, vers la fin du mois de mars devraient commencer les travaux. Dans le prochain *Le Barachois*, une rubrique d'inventaire du citoyen concernant les logements, maisons ou chambres à louer au cours de l'été seraient affichées. Il s'agit là de presque 27 mois de constructions et de plus ou moins 700 employés qui y travailleront et ainsi, ces travailleurs devront se loger quelque part. Les citoyens sont appelés à transmettre l'information sur le site Internet de la cimenterie.

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, répond aux questions des contribuables de 20 h 05 à 20 h 20.

2014-02- 33 19 - LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par monsieur Hébert Huard. Il est 20 h 20.

Paul-Arthur Blais, maire

Marie-Andrée Henry, assistante-greffière